ANOM, Registres matricules militaires

cote : FR ANOM 2 RM 21 / Eldin Eugène Hippolyte / classe : 1883

278

Nom : Eldin

Prénoms : Eugène Hippolyte Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 278.

Classe de mobilisation : 1883

ÉTAT CIVIL.

Né le 23 Décembre 1863, à Jeremy, canton d ", département d (Haïti), résidant à Oran, canton d'idit, département d'Oran, profession d'élève Ecclésiastique

fils de François et de Mary Anne Kilinck, domiciliés à Oran, Village ~~Hôpital~~ St Pierre, canton d'idit, département d'Oran

N° de tirage dans le canton d

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils noirs, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2). non exercé

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer le n° des dispenses, sursis, etc.)

Dispense.
Elève Ecclésiastique

Compris dans la 3 e partie de la liste du recrutement cantonal. (e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Passé dans la de l'armée active le

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Affecté à la 20e Section d'Infirmiers M.ts le 8 mars 1890, par application de l'art. 92 de la loi du 17 Juillet 1889. - Continuera pour les exercices et manœuvres du temps de paix la situation qui lui a été faite par la loi du 27 Juillet 1882. Radiation prononcée par d.on ministérielle en date du 11 Juin 1890. Dégagé des obligations l.es annuelles de Conscrit le 26 Juillet 1885 suivant certificat délivré le 26 Fév. 1892 par M. le Gouverneur Président du Consistoire de St Hippolyte du Fort.

A accompli une 1re période d'exercices dans l
du au
A accompli une 2e période d'exercices dans l
du au
Passé dans l'armée territoriale le 1er Nov. 1897

Numéro au contrôle spécial du recrutement. ~~109~~

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er Novembre 1903
Libéré du service militaire le 1er Octobre 1909

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 20e Section d'Infirmiers

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

NUMÉRO au répertoire du corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.
	Partie à Oran dans 6 mois après le Gendarmerie à Oran de 26 mois 1890		

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
		1 novembre ~~1904~~ 1907	1 novembre 1903	1 novembre 1909

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 4e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.

Archives nationales d'outre-mer - document généré le 07/04/2022 à 12h34 - Accéder à la page d'origine